



LIGUE D'Auvergne



## COMPTE-RENDU COMITÉ DIRECTEUR ÉLARGI AUX PRÉSIDENTS DU 28 SEPTEMBRE 2015 à CLERMONT-CROS

---

**PRÉSENTS ÉLUS DU C.D** : Alain CHOY, Frédéric FERRANDON, Gérard GUILLOT, Thierry MARTINEAU, Bernard MOLLE, Benjamin SEGA, Jacqueline VERBEKE, David BOUDRIE, Muriel JOHANNOT, Anne-Marie KELLER,

**PRÉSIDENTS DE COMITÉS DÉPARTEMENTAUX** : Muriel JOHANNOT ( 43 )  
André FREYSSINIER ( 15)

**PRÉSIDENTS DE CLUBS** : Gérard GUILLOT Vichy, Gérard VERBEKE T.E.A., Thierry MARTINEAU Clermont, M.H. BEAUVIVRE représentée par Mr.ROBIN Volvic, Muriel JOHANNOT Monistrol, Jean-Pierre BERGER Ste. Sigolène, David BOUDRIE St. Flour , Brigitte CHEYROUSE représentée par A.Freyssinier Aurillac, Clara JARRY représentée par F.Ferrandon St.Pourçain

**WEBMESTRE excusé** : Boris PENET

**ABSENTS Excusés** : Brigitte CHEYROUSE, Anne-Audrey PERRIN PATURAL, ( Mandat à M.Joannot), Elisabeth ESNAULT, Philippe FREYSSINIER, Luc JULIEN, Guy PITIOT, Laurence et Bruno PONCET, Jacky RONDINE, membres du Comité Directeur, Jean-Paul HERVÉ (63 ), Jacky RONDINE ( 03 ) Présidents de Comités Départementaux

- 
- Le Président commence par présenter Monsieur Mickaël Bartoleix présent à la table. Celui-ci a été mandaté par DRJS comme Conseiller pour diagnostic local de pérennisation des emplois de clubs et stratégie de développement. L'assemblée constate qu'entre l'intention de cette initiative aidante de DRJS et le moment présent, la loi N.O.T.R.E a rapidement avancé et qu'en conséquence l'émergence du futur Comité Régional d'Escrime Auvergne Rhône Alpes rend la réflexion strictement auvergnate caduque. D'un commun accord avec Mr. Bartoleix la discussion sur ce sujet est donc close et celui-ci nous quitte.
  - Le compte-rendu du Comité Directeur du 22 Juin 2015 est validé à l'unanimité.
  - Transfert de compétences Ligue à Comité Régional ?  
Le matériel Ligue sera mis en propriété du Comité mais le C.D. Auvergne souhaite avec insistance qu'il soit déposé aux Comités Départementaux de proximité.  
Les Fonds associatifs résiduels seront dans la mesure du possible et raisonnable utilisés à l'achat de matériels pour Comités Départementaux et clubs d'Auvergne.  
Ces souhaits sont exprimés à l'unanimité.
  - VIE SPORTIVE : Une attention particulière doit être donnée à la coordination des calendriers et des règlements sportifs. Les stages de la Ligue d'Auvergne perdureront jusque fin juin 2016

et en particulier le stage Auvergnat de Vichy de Préparation aux Championnats de France et Fête des Jeunes du 19 Avril 2016 au 21 Avril.

Les formations de Cadres et Arbitres Régionaux suivront le même calendrier avec un stage spécifique supplémentaire de 3 jours en février 2016 coordonné avec le stage Départemental 03 à Vichy.

➤ SERVICE CIVIQUE : il reste encore 50% de Service Civique disponible sur le quota mis à disposition par la FFE.

➤ VIE DE LA LIGUE:

- André Freyssinier souhaite faire une déclaration au Comité Directeur.  
( voir copie in extenso en pièce jointe).

Cette déclaration est interrompue par un fort mouvement d'humeur d' Alain Choy qui déclare sa grande lassitude d'être pris à témoin par de nombreux mails , paroles et faits contraires aux valeurs de notre Sport Escrime et que n'ayant pas de temps à perdre, il quitte la salle.

Le Secrétaire de Ligue, à l'issue de la déclaration d'André Freyssinier, rappelle que par décision du Comité Directeur du 13/10/2014, Maître Jean-Paul Hervé est désigné Référent de toutes formations Cadres, Arbitres et Perfectionnement des tireurs et qu' en conséquent ses observations et décisions ont toute validité.

- Le Président rappelle l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Ligue qui se tiendra le Samedi 14 novembre 2015 à AURILLAC. Il espère que le maximum de Présidents de Clubs d'Auvergne seront présents ou représentés par un membre de leur club dûment mandaté à cet effet. Il rappelle aussi que chaque club doit faire parvenir à Guy PITIOT son compte-rendu d'Assemblée Générale et financier, ceci conditionnant le droit de vote en Assemblée Générale de Ligue.

- Pour terminer ce comité directeur le Secrétaire informe de la réception d'un courrier recommandé expédié par la Famille du jeune Julien Polycarpe qui s'interroge sur les modalités de remise de récompenses aux vainqueurs de Coupes d'Auvergne. Forme et contenu sont jugés saugrenus quand on sait que les réponses aux questions posées sont données dans les documents joints à la lettre recommandée par l'expéditeur.

- Fin du Comité Directeur

Le 3 novembre 2015

le Secrétaire Général Gérard Guillot